



C'est quoi ?

IMPACT CARBONE se positionne en tiers de confiance entre des financeurs soucieux de contribuer à des projets d'intérêt général et des porteurs de projets.

Les projets visés permettent de réduire les émissions de gaz à effet de serre ou de séquestrer le carbone, soit en bénéficiant des fiches méthodologiques officielles existantes (Label Bas Carbone...), soit certifiés et suivis par les experts carbone.

Qui peut proposer un projet à financer ?

Sont éligibles, les communes de moins de 4000 habitants, les structures de l'Economie Sociale et Solidaire (SIAE, SCIC...) et les associations déclarées d'intérêt général. Les individus ou les entreprises ne sont pas éligibles.

Deux formes de candidatures sont possibles :

- via une candidature spontanée auprès d'IMPACT CARBONE;
- via les appels à projets thématiques que lancera le Fonds de Dotation.

Qui peut proposer un financement et pour quels avantages ?

<https://entreprendre.service-public.fr/vosdroits/F22263>

Tout le monde peut contribuer :

- les particuliers à partir de 500 €
- les entreprises à partir de 5000 €

Chaque versement au Fonds permet d'obtenir un crédit d'impôt.

LES PROJETS ÉLIGIBLES AU SOUTIEN D'IMPACT CARBONE

Le Fonds de dotation intervient pour des projets nécessitant un complément de financements.

Les co-bénéfices seront considérés pour les choix des projets (biodiversité, eau, emplois d'insertion...). Ils peuvent concerner les thématiques suivantes.

Carbone vert

Boisements, plantations de haies, agroforesterie, vergers, vignes, végétalisation des espaces urbains...

Carbone bleu

Tourbières, herbiers marins, marais salés, vasières, culture d'algues...

Carbone maron

Stockage carbone dans les sols, allongement de prairies...

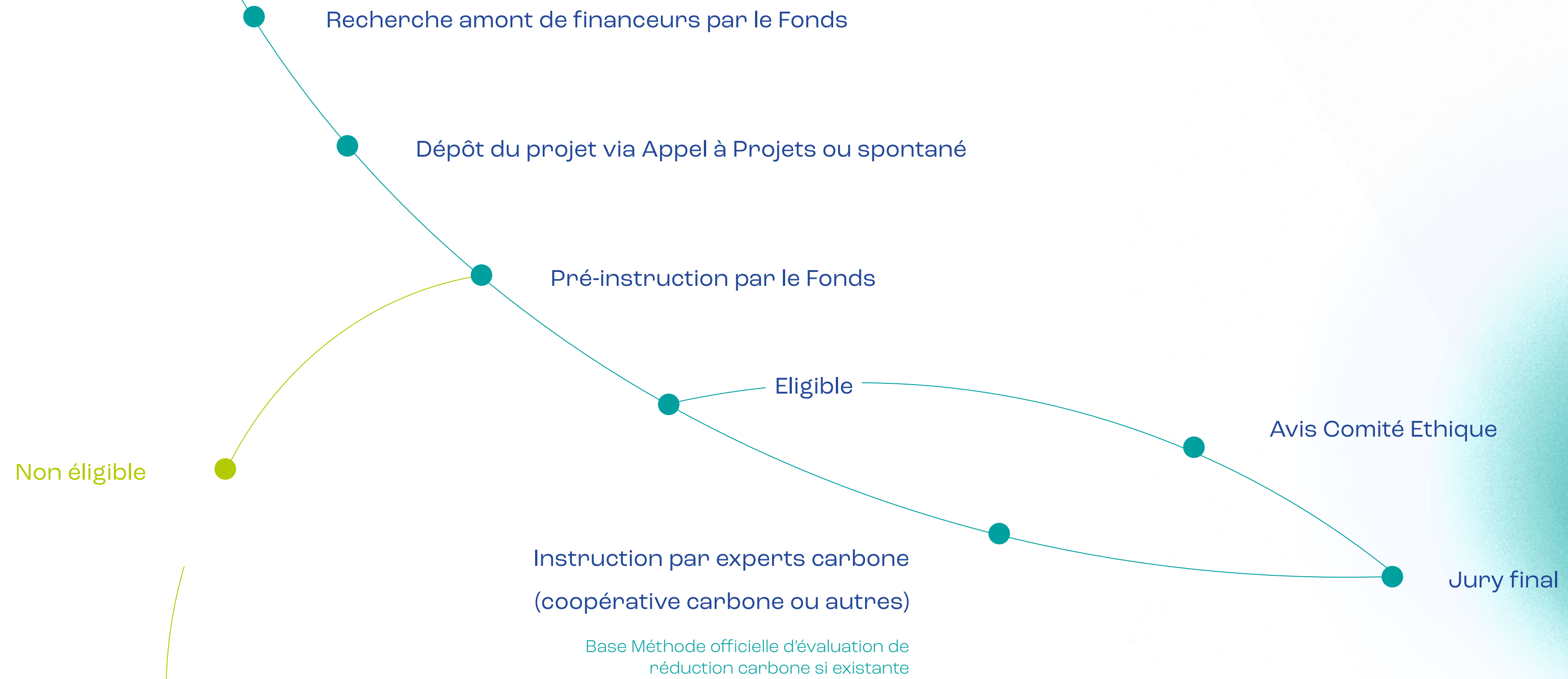
Périmètre géographique

Nouvelle Aquitaine et autour de La Rochelle prioritairement.

Autres projets éligibles

Transitions agricoles, éco-paturâge, biochar, économie circulaire dans les matériaux pour le BTP (matériaux biosourcés, réemploi...), projets innovants dans le secteur maritime...

PROCESSUS DE VALIDATION DES PROJETS



GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

MEMBRES DU FONDS DE DOTATION

Le choix des porteurs de projet et des financeurs feront l'objet de la même attention que celle qui aura conduit à l'éligibilité des projets. Les projets ayant l'impact de réduction des émissions carbone le plus fort ou le plus rapide seront également priorités.

Son Conseil d'Administration

Président

Désigné par la Coopérative Carbone :
Green&Blue, représenté par Bertrand Dalle

Trésorier

Aurone Issouf

Secrétaire

Thierry Joubert

Autres membres du Conseil d'Administration

Communauté d'Agglomération de La Rochelle,
représentée par Séverine Lacoste

Philippe Chadeyron

Son Comité d'éthique

Rotary Club, représenté par
Jean-Philippe Colas

Marie-Véronique Gauduchon

Contact

impact.carbone@green-and-blue.fr